

Créer une coordination régionale des acteurs et des réseaux en santé environnement (SYNAPSE) et recenser l'offre déjà existante sur le territoire et les besoins en matière de formation en SE



Objectif opérationnel 12 : Former et accompagner les professionnels dans le domaine de la santé environnement

Public concerné : professionnels de l'éducation à l'environnement et de la promotion de la santé, puis grand public et populations sensibles dans un second temps

Territoire ciblé : Grand Est

Pilote d'action : ARIENA et IREPS Alsace

Responsable opérationnel: APPA

Partenaires associés : IREPS Lorraine, IREPS Champagne-Ardenne, Graine Champagne-Ardenne et LOR'EEN

Références PNSE3 :

- **Action 95** « Promouvoir les Initiatives Locales d'Actions en Santé Environnementale (ILASE) et autres actions en santé environnementale aux échelles communales et/ou intercommunales »
- **Action 104** « Analyser en détails les programmes de formation, tant initiale que continue, des publics relais visés dans les PNSE1 et PNSE2 et compléter les dispositifs existants »
- **Action 105** « Mutualiser les expériences régionales en matière de formation initiale et continue en santé environnement »
- **Action 106** « poursuivre les efforts en matière d'éducation en santé environnement »



Contexte



La santé et l'environnement ont toujours été interdépendants même si cela n'est pas apparent au premier regard. De fait, dans de nombreux plans d'action publics, malgré les volontés de transversalité, la dissociation existe toujours entre les questions de santé publique et de préservation de l'environnement, encore trop souvent traitées séparément. Néanmoins, le contexte actuel du PRSE3 offre l'opportunité de repenser notre manière de concevoir des liens, de créer des actions innovantes répondant vraiment aux enjeux santé-environnement.

Ainsi, afin de contribuer avec efficacité au PRSE3, en cohérence avec le Projet Régional de Santé 2018-2022 et avec les politiques d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable du Grand Est, nos associations régionales ont initié en 2017 un travail coordonné et partenarial dont la finalité est de proposer un plan d'actions commun pour le Grand Est.

L'éducation à l'environnement offre une interface entre l'éducation à l'environnement et au développement durable et l'éducation à la santé. Ainsi, les têtes de réseau et d'éducation à l'environnement (ARIENA, GRAINE Champagne Ardennes et LOR'EEN) et de promotion de la santé (IREPS) souhaitent initier une dynamique innovante facilitant la mise en réseau des acteurs des deux domaines. Cette démarche est animée techniquement par l'ARIENA et l'IREPS Alsace (Grand Est à compter d'octobre 2018) dans le cadre de nos coopérations inter-réseaux sur les territoires du Grand Est.

L'ancrage de nos actions dans les territoires, en prenant en compte les spécificités locales, est primordial et permettra, in fine, d'agir sur les déterminants de la santé, notamment en proposant des comités pluridisciplinaires, à l'image de la présente coordination de nos associations qui œuvrent sur des champs thématiques, auprès de publics et avec des moyens d'actions différents, mais qui se retrouvent autour de valeurs communes.



Descriptif de l'action

Nos associations ont constitué la SYnergie des Acteurs en Prévention Santé Environnement (SYNAPSE), avec pour objectif général d'améliorer la qualité des actions d'éducation en santé environnement en Grand Est. La SYNAPSE poursuit les objectifs intermédiaires/opérationnels suivants :

- 1- Renforcer au sein de la SYNAPSE la connaissance réciproque des concepts utilisés en éducation à l'environnement et en promotion de la santé**
 - 1.1 Mettre en place des temps d'échange entre les acteurs des deux champs afin de construire une culture commune en santé environnementale (SE) et en promotion de la santé
 - 1.2 Elaborer une stratégie partagée et une charte commune en éducation et promotion de la SE
- 2- Identifier et renforcer les liens entre acteurs du Grand Est de l'éducation à l'environnement et de la promotion de la santé : qui fait quoi ? quelles démarches territoriales favorables à l'environnement et à la santé ?**
 - 2.1 Réaliser un état des lieux de l'existant en matière de promotion de la santé environnement dans le Grand Est, sur la base d'une définition commune partagée
 - 2.2 Structurer la SYNAPSE en tant que réseau régional pérenne d'acteurs de proximité issus des deux champs, directement en lien avec le PRSE, ses objectifs, ses acteurs et actions
- 3- Définir et mettre en œuvre une stratégie régionale en éducation-promotion de la santé environnement sur le territoire**
 - 3.1 En lien avec l'état des lieux réalisé (cf. 2.1), élaborer des recommandations, sous la forme d'une note stratégique, sur les pistes de développement du champ de la santé environnement
 - 3.2 Mettre en place avec les partenaires du réseau SYNAPSE des programmes d'actions adaptés autour des questions de promotion de la santé et d'éducation à l'environnement

Indicateurs de processus

- Nombre de réunions
- Typologie des points abordés
- Nombre de jours de coordination prévus/réalisés
- Nombre de participants déclarant avoir acquis des compétences en promotion de la santé lors des temps d'échanges
- Typologie des connaissances acquises
- Typologie des compétences renforcées
- Elaboration d'une note stratégique

Indicateurs de résultats

- Nombre et typologie des acteurs présents au sein de la SYNAPSE
- Couverture de l'offre proposée par la SYNAPSE sur le Grand Est
- Nombre d'actions développées par la SYNAPSE en Grand Est pour 2019-2021

Calendrier

